



## INFOLETTRE APELS - ÉTÉ 2016

Bonjour,

Pour diverses informations (événements, procès-verbaux, documents d'information, etc.) n'hésitez pas à consulter le site de l'APELS (<http://www.lacstukely.com>)

### NOUVEAUTÉS

- L'**infolettre** de l'APELS devient saisonnière, puisque les sujets qui y sont abordés sont habituellement reliés à des périodes précises de l'année ou font état de l'avancement de dossiers à un moment précis. Traitant plus longuement et en profondeur d'une variété de sujets d'intérêt pour nos membres, elle paraîtra quatre fois par année.
- Le **Flash-Info**, nouveau véhicule de communication entre l'APELS et ses membres, se veut beaucoup plus ponctuel et portant sur un élément ou un événement précis. Le Flash-Info vous parviendra au besoin et vous permettra de prendre connaissance rapidement et efficacement de cette information.

Si vous désirez les recevoir, assurez-vous que votre *membership* est à jour et que vous avez accordé les permissions de communication nécessaires, comme dans la saisie suivante :

**Edit email preferences**

---

Send emails per settings below       Disable ALL emails

Subscriptions

---

Workflow emails (can't be disabled separately)  
Membership renewal notices, event registration confirmations, etc.

Event announcements  
Receive advance announcements about upcoming events.

Email blasts  
Mass emails from administrators, newsletters and other important notifications.

### DATES IMPORTANTES

Quelques dates importantes à retenir :

- 1<sup>er</sup> juillet : les personnes n'ayant pas renouvelé leur adhésion pour 2016-2017 n'ont plus accès à compter de cette date à la section « Membre » du site de l'APELS et ne reçoivent plus ses communications (Infolettre, Flash-Info, avis, etc.). Il est cependant en tout temps possible d'adhérer ou

de réactiver son adhésion soit directement par le site, soit en contactant l'une des deux administratrices responsables des services aux membres : Lise Dion (lisedion13@hotmail.com) ou Josée Lebeau (joseelebeau54@icloud.com). Votre support est précieux, non seulement d'un point de vue financier, mais aussi dans la mesure où il contribue à la représentativité de l'APELS et lui donne ainsi plus de crédibilité encore dans ses différentes démarches pour protéger le lac, son environnement et ... ses résidents.

- 10 juillet : notez bien à vos agendas que c'est à cette date que sera tenue l'analyse d'eau. Si vous avez égaré le Flash-Info qui en donnait les détails et les modalités, vous pouvez vous reporter à la rubrique « Événement » du site qui en résume les principaux termes.
- 6 août : Journée éradication phragmite : le roseau commun appelé phragmite est une plante envahissante que tous les propriétaires d'Eastman sont dans l'obligation de détruire. Le premier samedi du mois d'août, soit le 6 août prochain en avant-midi, plusieurs équipes de bénévoles vont couper ce roseau dans les fossés autour du lac Stukely. Pour participer, contactez le responsable APELS de votre secteur : au Domaine des Étoiles, Yves Quintin (ymqinc@me.com ou 514-217-0190), au Domaine Monbel, Pierre Cloutier (pierrecloutiereastman@hotmail.com ou 450-297-4878), dans le secteur sud du lac, Claude Desautels (claudedesautels@yahoo.ca ou 450-297-2854). Nous avons besoin de vous!



## MISE À JOUR DES INFORMATIONS PERSONNELLES

Afin de vous permettre de rester en contact avec l'APELS, nous vous rappelons de mettre à jour régulièrement vos informations personnelles (adresse, téléphone et adresse de courriel en particulier) directement sur le site Web de l'APELS. Pour ce faire, entrez dans le site avec votre adresse courriel et mot de passe, cliquez sur « View Profile », puis sur « Edit Profile »; faites les changements requis et terminez en cliquant sur « Save ». Merci de votre collaboration.

## DES NOUVELLES DE VOTRE ASSOCIATION

- Assemblée Générale Annuelle (AGA 2016) de l'APELS. Pour prendre connaissance de la participation, des sujets abordés et du déroulement de cette assemblée qui s'est tenue le 28 mai dernier, vous pouvez vous reporter au procès-verbal, lequel est maintenant disponible dans la section « Membre » du site de l'Association.
- Lors de cette assemblée générale, ont été choisis les huit membres du Conseil d'Administration pour l'année qui vient, à savoir : Raymond Bilodeau, Pierre Cloutier, Claude Desautels, Lise Dion, Pierre Landry, Josée Lebeau, Chantal-Édith Masson et Yves Quintin. Par la suite, lors du premier CA, les fonctions ont été ainsi consensuellement attribuées : Pierre Landry à la présidence, Raymond Bilodeau à la vice-présidence, et Claude Desautels reconduit au poste de secrétaire-trésorier, tous les administrateurs se partageant les différents dossiers (environnement, sécurité nautique, services aux membres, participation à des réunions de la Municipalité d'Eastman, aux activités du RAPPEL, etc.)

- Comme cela a été fait à l'AGA, nous profitons ici de l'occasion pour réitérer nos plus sincères remerciements à Réjean Asselin, qui a assumé avec brio la présidence de l'APELS au cours des deux dernières années. Sa contribution a été très importante, notamment concernant l'informatisation de l'Association, la mise à jour des statuts de l'organisation, le dossier du zonage et la mise en place de partenariats importants avec les autres intervenants autour du lac.

## ENVIRONNEMENT

- **RSVL**

Pour la première année, le lac Stukely fait partie du Réseau de Surveillance Volontaire des Lacs (RSVL), un organisme chapeauté par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) qui existe depuis 2004. Nous rejoignons ainsi plus de 700 lacs inscrits au Québec.

Ce programme gouvernemental permet de suivre l'évolution et le stade de vieillissement de notre lac et donne accès, à peu de frais, à des experts lorsqu'il s'agit de trouver des solutions si des problèmes sont détectés. Tous les résultats sont d'ordre public et vous seront transmis le moment venu par l'Infolettre de l'APELS .

Il s'agira, pour l'APELS, de prélever des échantillons d'eau dans la fosse la plus profonde du lac à 3 reprises au cours de l'été pour que soient analysés les taux de phosphore, de chlorophylle et de carbone organique dissout (COD). Il s'agira également de prendre des mesures de la transparence de l'eau à chaque deux semaines (dans la fosse) et ce, de juin à octobre.

Pour ce faire, l'APELS pourra compter sur une participation financière du Parc Orford et de la base de plein-air Jouvence qui se sont tous deux montrés très intéressés par ce projet. Coût total en 2016: 424.00\$

- **TRAVAUX**

À la suite des résultats positifs consécutifs aux travaux d'enrochement réalisés sur les rues De la Source et Du Hibou, la Municipalité d'Eastman fera, cet été, le même travail au secteur Mésange. Plus précisément, les rues Des Mésange, Des Hirondelles, et une partie de Des Chênes seront enrochées et des fosses de dissipation et de rétention seront installées. Ces mesures auront pour effet de ralentir significativement, ou à tout le moins d'éliminer le plus possible, l'apport de sédiments dans le lac.

De plus, le bassin de La Mésange fera l'objet d'une étude pour déterminer comment le rendre plus performant. Il n'est nullement question ici de défaire ou d'enlever ce bassin.

## SÉCURITÉ NAUTIQUE

La mission du comité de sécurité nautique de l'APELS se concentre sur deux grands thèmes, à savoir la protection des rives (érosion) et la protection des personnes utilisant le plan d'eau.

- **BOUÉES ET PROTECTION DES RIVES**



Concernant la protection des rives contre l'érosion, il faut comprendre que les vagues sont une source de dégradation du lac. En effet lorsque la vague frappe le rivage, le ressac (retour de la vague) entraîne avec lui des sédiments qui favorisent la prolifération d'algues telles la myriophylle à épis (voir à ce sujet : [http://www.creat08.ca/even\\_plantes/5.htm](http://www.creat08.ca/even_plantes/5.htm)) déjà présente dans le lac; cette plante, ainsi

que d'autres, détériorent tant la qualité de l'eau que celle de la faune et de la flore actuelles.

Pour minimiser ces effets néfastes, l'APELS installe des bouées tout autour du lac pour que les embarcations motorisées diminuent leur vitesse à 10 Km/h ou moins entre les bouées et la rive. Cela n'empêche pas les vagues d'atteindre la rive, mais en diminuant l'ampleur de celles-ci, cette mesure a pour effet de minimiser l'impact sur la santé du lac, le principe étant simple : moins de vagues = moins de dégradation.

- **BOUÉES ET PROTECTION DES UTILISATEURS**

L'autre volet de la mission est relié à la création d'un corridor de sécurité pour les adeptes de sports nautiques non motorisés ou avec petit moteur électrique. Sont entendus ici les sports tels la natation, l'apnée (*snorkeling*), le kayak, le pédalo, la planche avec pagaie (*paddle board*) et autres du même genre. Ici, les bouées sont utilisées comme repères pour signaler aux amateurs de sport nautique motorisé d'être vigilants de manière à assurer la sécurité des personnes pratiquant ces activités.



Cette année, grâce au support financier de la Municipalité d'Eastman, l'APELS a fait l'acquisition de 6 nouvelles bouées qui ont été ajoutées au parc existant de façon à optimiser le corridor nautique. Les nouvelles bouées sont munies d'autocollants indiquant la limite de vitesse de 10 km/h ainsi que d'un pictogramme rappelant l'importance de minimiser les vagues. La pose printanière a été faite lors de la longue fin de semaine du mois de mai. L'APELS aimerait souligner la contribution financière de la base de plein-air Jouvence ainsi que la générosité de Patrick Meunier, un de nos membres, qui a gracieusement fourni son embarcation pour cette opération.

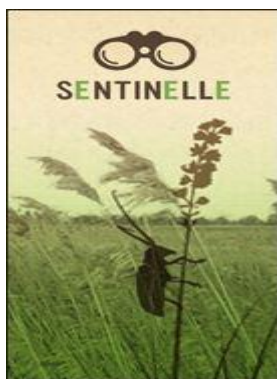
## **BILAN : FÊTE DES VOISINS APELS 2016**

Le 11 juin dernier avait lieu la toute première édition de la Fête des voisins organisée par l'APELS pour les résidents de bassin versant de notre lac. Malgré une météo plutôt ambivalente, environ 35 personnes y ont participé. Ce fut l'occasion de créer des liens entre des résidents en provenance des différents secteurs du lac, mais aussi de souhaiter la bienvenue aux nouveaux.

Après-midi et début de soirée très agréables, dans une bonne humeur générale et donnant lieu à des échanges sur une multitude de sujets, du plus au moins sérieux!

Mille mercis à nos hôtes Pierre Landry (nouveau président de l'APELS) et à sa très sympathique conjointe, Francine Riendeau. Pour mention, les hot-dogs étaient fameux! Un grand merci à tous les participants pour cette belle rencontre de voisins, une expérience à répéter sûrement l'année prochaine.

## **SAVIEZ-VOUS QUE...**



Vous aussi pouvez participer à la protection de l'environnement et de sa biodiversité! Vous pouvez télécharger l'application Sentinelle et contribuer à l'inventaire des espèces exotiques envahissantes (EEE) telles que la phragmite ou la berce du Caucase (flore) ou encore d'envahisseurs fauniques.

Sentinelle a comme fonction de soutenir la détection de ces EEE. Composée d'une application mobile et d'un système cartographique accessible sur le Web, cet outil permet de consulter et de faire les signalements des plantes et des animaux exotiques envahissants les plus préoccupants.

Localisez, photographiez et signalez les espèces exotiques envahissantes que vous croisez sur votre route lors de vos activités professionnelles ou récréatives. Vous contribuerez ainsi à protéger la biodiversité du Québec.

Cette application, qui peut être également installée sur un ordinateur, est particulièrement performante d'utilisation sur un téléphone intelligent (iOS ou Android), alors que vous pouvez immédiatement photographier l'espèce, la géolocaliser et téléverser ces informations dans la base de données. Pour plus d'informations (téléchargement de l'application et consultation du guide d'utilisation) n'hésitez pas visiter le site de Sentinelle :

<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/especes-exotiques-envahissantes/sentinelle.htm>

## **RAPPEL : ACCÈS AU PARC ORFORD**

En mars dernier, lors d'une rencontre d'information avec la direction du Parc Orford, celle-ci nous a demandé s'il était possible de rappeler avec courtoisie aux membres de l'APELS, et à leurs invités, l'obligation d'acquitter les frais d'admission à chacune de leurs visites ou par le biais de l'abonnement annuel. Le Parc vous remercie d'avance de votre collaboration.



***L'APELS s'occupe de la protection  
de l'environnement du lac Stukely  
et de la qualité du milieu de vie de  
ses membres.***

***Travaillons ensemble à la  
protection du lac.***